



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08/11/2023

### Commission nationale Culture et Handicap

Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, et Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, ont présidé la Commission nationale Culture et Handicap le 6 novembre 2023.

Pour Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture : *« La culture donne du goût et du sens à la vie : tout l'enjeu de l'accessibilité universelle, c'est que personne n'en soit exclu. C'est pourquoi nous sommes mobilisées, avec Fadila Khattabi, pour améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à la culture, pour améliorer leur visibilité dans la société mais aussi pour une plus grande participation des artistes handicapés à notre vie culturelle. »*

En organisant cette Commission nationale Culture et Handicap à Roubaix, au sein de l'Oiseau-Mouche, un lieu culturel unique qui est depuis 1989 à la fois un théâtre et le siège d'une compagnie composée de vingt comédiens permanents en situation de handicap mental et psychique, les ministres ont souhaité saluer toutes celles et ceux qui s'engagent sur le terrain dans une action culturelle pleinement ouverte, accessible et humaine.

À la suite d'un temps d'échange entre les membres de la Commission et les comédiens de la troupe, la réunion plénière a été l'occasion de rappeler les engagements pris lors de la Conférence nationale du handicap d'avril dernier en faveur d'une culture plus inclusive :

- Former les équipes et accompagner les étudiants pour un enseignement supérieur culturel pleinement accessible et ouvert à tous ;
- Faciliter l'accès aux œuvres et aux lieux culturels pour les personnes handicapées ;
- Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans les métiers de la culture.

Après avoir salué ces objectifs partagés, le président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH) et les huit associations membres de la Commission ont rappelé combien l'accessibilité universelle des établissements culturels et des œuvres était pour leurs adhérents la première des priorités.

Cet échange a été l'occasion pour la ministre de la Culture et la ministre chargée des Personnes handicapées de présenter aux associations le bilan des efforts en matière d'accès à la culture pour les publics handicapés. À ce titre, le Fonds pour l'accessibilité des œuvres mis en place en 2018 a déjà permis de soutenir près de 400 projets sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En 2023, de nombreux projets ont été soutenus, parmi lesquels :

- En Nouvelle-Aquitaine :

Le Fonds régional d'art contemporain 33 a souhaité faire évoluer ses pratiques pour rendre ses programmes de médiation accessibles au plus grand nombre, afin de favoriser l'autonomie de tous les publics et la découverte des œuvres.

Grâce au Fonds Accessibilité, le Fonds régional d'art contemporain 33 pourra donc s'équiper de 20 récepteurs audiophones tourguides, 10 boucles à induction magnétique, sous forme de tours de cou, 1 microphone cravate pour audiophone tourguide, d'un système de casques pour l'amplification et de boucles d'induction pour le public déficient auditif appareillé.

- En Pays de la Loire :

Afin d'être plus accessible aux personnes en situation de handicap, le Grand R – Scène nationale La Roche-sur-Yon (Vendée) souhaite mettre en œuvre plusieurs outils d'accessibilité : une signalétique destinée aux personnes en situation de handicap, une vidéo de présentation des saisons Grand R accessible aux personnes malentendantes ainsi que la traduction en langue des signes française et l'audiodescription de quatre spectacles et médiations grand R. Grâce au Fonds accessibilité, la Scène nationale – Grand R de La Roche-sur-Yon en Vendée pourra disposer de ces outils mais également former son personnel à la langue des signes françaises.

- En Île-de-France :

Un projet au *Théâtre Gérard Philipe*, centre dramatique national de Saint-Denis, permettra grâce au soutien du Fonds accessibilité l'écriture de 3 audiodescriptions, la traduction LSF pour deux spectacles Jeune public, une journée de formation des personnels d'accueil, et la production vidéos de promotion en LSF et de programmes en brailles et en FALC.

- En Centre-Val de Loire :

Un projet à l'EHPAD Tiers-Lieux Culturel de Bracieux permettra grâce au soutien du Fonds accessibilité l'achat de boucles magnétiques fixes afin de permettre à tous les publics et à toutes les générations de bénéficier de l'offre culturelle du lieu.

Les ministres ont également invité les associations représentatives à jouer un rôle de relais afin de mieux faire connaître ce fonds, doté chaque année d'un million d'euros pour près de 100 projets, d'encourager les lieux culturels peu accessibles à y candidater et d'alerter les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sur les améliorations demandées en matière d'accessibilité dans les lieux culturels.

À l'issue de la Commission, les membres ont convenu de quatre nouvelles pistes de travail, suivies en sous-commission, pour les années 2023-2024 :

- L'amélioration de l'information sur l'accessibilité des œuvres et contenus culturels ;
- Le lancement d'une expérimentation pour que le Centre National pour la Création Adaptée de Morlaix puisse être un pôle de ressources pour l'accompagnement des artistes en situation de handicap en France ;

- Le lancement d'un chantier pour une plus grande accessibilité de l'information diffusée par les médias (presse écrite, audiovisuel, etc) en prenant en compte l'ensemble des handicaps concernés et en lien avec les débats des Etats généraux de l'information ;
- Le déploiement d'une mission confiée à un binôme expert, dont Dominique Gillot, ancienne Secrétaire d'État, sur l'emploi des personnes handicapées dans les métiers de la culture.

Pour Fadila Khattabi, ministre chargée des Personnes handicapées : « *Je suis ravie d'avoir relancé cet espace de dialogue essentiel entre nos ministères, les personnes concernées et les associations. Cette Commission ouvre des perspectives riches pour l'accessibilité culturelle et l'emploi des personnes handicapées dans le secteur de la culture. Je remercie Rima Abdul-Malak pour son engagement très fort à ce sujet, nous travaillons main dans la main pour que la culture soit accessible à toutes et tous.* »

## **Contact presse** **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

## **Contact presse** **Ministère des Solidarités et des Familles** **Ministère chargé des Personnes handicapées**

Cabinet de Mme Fadila Khattabi  
Tél : 01 40 56 50 92 ou 01 40 56 86 06  
Mél : [sec.presse.cabph@social.gouv.fr](mailto:sec.presse.cabph@social.gouv.fr)  
[www.handicap.gouv.fr/](http://www.handicap.gouv.fr/)